

Seconde professionnelle NJPF Nature Jardin Paysage Forêt

Tout ce qui concerne la nature et le monde paysager vous intéresse et vous souhaitez acquérir des savoir-faire professionnels en respectant votre environnement



Objectifs :

L'élève de seconde NJPF va acquérir des **savoirs fondamentaux**, des pratiques et des gestes professionnels dans le secteur des métiers du paysage grâce à des mises en situations concrètes.

Dans ce cadre, l'élève effectue des **stages individuels ou collectifs** et participe ainsi à des chantiers école d'aménagement (activités, matériaux, végétaux, acteurs)

Formation :

La seconde professionnelle NJPF est une **classe de détermination** (1 an) avec la spécialité **Travaux des aménagements paysagers**.

La formation est organisée en **modules**, chaque module comprenant plusieurs disciplines, et en **pluridisciplinarité** (intervention de plusieurs enseignants dans un cours).

Liens avec de nombreux pays européens pour réaliser des **stages professionnels à l'étranger**.

Les plus de la formation à Nérac :

- Scolarisation sur un **espace paysager** de 6 ha reconnu pour sa végétation riche et variée
- Utilisation d'**engins professionnels** sur le site de l'établissement
- Enseignement approfondi de la **reconnaissance des végétaux**
- **Découverte d'un milieu naturel** avec une approche socio-culturelle et sportive
- **Section sportive rugby** et **option facultative volley-ball** possibles
- Possibilité d'**internat**



Conditions d'admission :

- Après la **classe de 3ème**
- A la suite d'une réorientation après une **2nde Générale et Technologique**
- A la suite d'un **CAPA**

Procédure :

- *Voeux sur procédure Affelnet* début juin
- *Dossier d'inscription à demander au lycée*



Contenu de la formation :

Enseignements généraux	Horaires/1 an
Français	60h
Education socio-culturelle	30h
Histoire géographie	30h
Economie	30h
Langue vivante (Anglais)	60h
Education physique et sportive	60h
Biologie	15h
Mathématiques	60h
Physique chimie	30h
Informatique	30h
Mise à niveau (français 15h, mathématiques 15h)	

Enseignements professionnels	Horaires/1an
Contexte des chantiers d'aménagements	90h
Travail sur le chantier, opérations d'entretien et d'utilisation des matériels	105h
Travaux des aménagements paysagers	120h
Chantier école	30h
Reconnaissance des végétaux (EIE)	30h
Sport et aménagement (EIE)	30h
Méthodologie (EIE)	30h
Pluridisciplinarité	30h
Education à la santé	30h
Stages en entreprise (5 semaines dont 3 prises sur la période de formation au Lycée)	

Validation du **BEPA Aménagements paysagers à la fin de la première Bac professionnel AP**

Poursuites d'études :

La seconde professionnelle NJPF conduit naturellement vers le Bac professionnel AP (Aménagements paysagers), formation proposée au Lycée.

D'autres orientations sont possibles (autres Bac pro)

Insertion professionnelle :

Après une poursuite d'études :

- ouvrier qualifié ou chef d'équipe dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service d'espaces verts d'une collectivité (après un Bac pro)
- création de sa propre entreprise (après un BTSa)



Lycée agricole Armand Fallières www.agrocampus47.fr

Route de Francescas 47600 NERAC

Tél : 05 53 97 40 00 e-mail : legta.nerac@educagri.fr